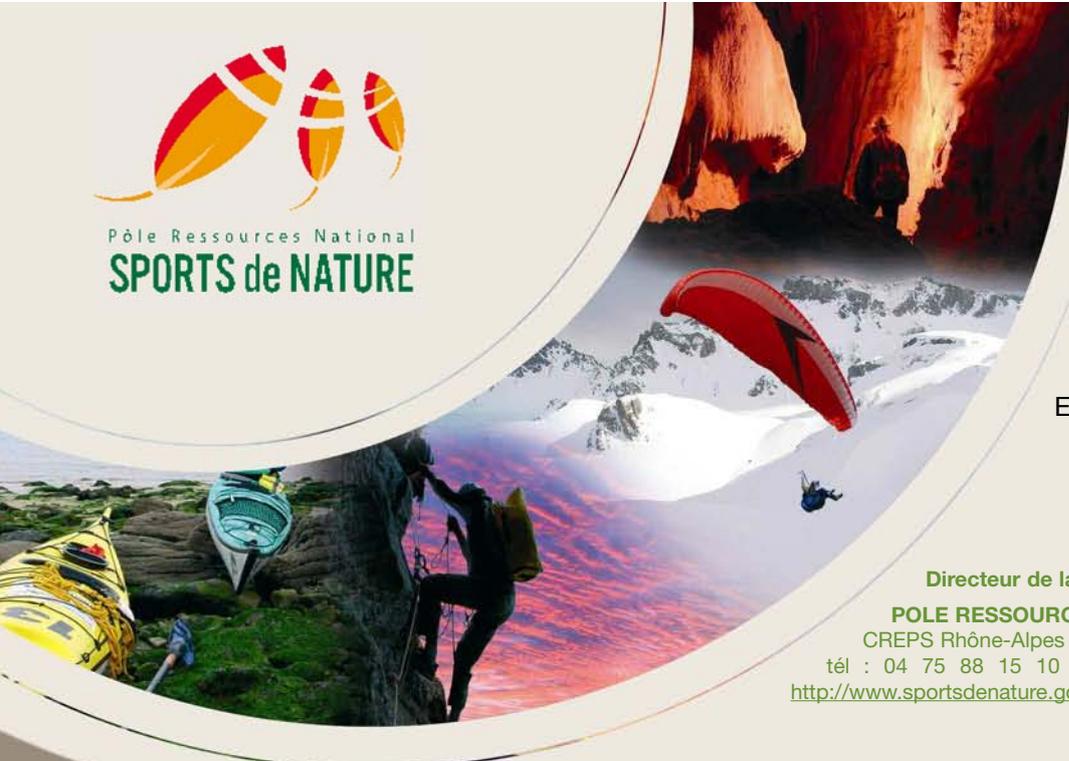




Pôle Ressources National
SPORTS de NATURE



SOMMAIRE

1. LES BRÈVES DU RESEAU > P2
2. PERSONNALITÉ > P3
Laure COLLIN
3. LE POINT SUR... > P4
Espaces naturels et sports de nature

Directeur de la publication : Denis PONCELIN

POLE RESSOURCES NATIONAL SPORTS de NATURE

CREPS Rhône-Alpes BP 38 - 07150 Vallon Pont d'Arc

tél : 04 75 88 15 10 - mail : prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr

<http://www.sportsdenature.gouv.fr> - ISSN 1958-5101

LA LETTRE DU RÉSEAU NATIONAL DES SPORTS DE NATURE N°37 AVRIL 2008

● ZOOM



**9^e regroupement
des référents sports de nature du MSJSVA
31 mars au 03 avril 2008, Creps d'Ajaccio**

L'OEIL DE L'EXPERT

Tête de réseau associatif dans le champ de l'environnement et du développement durable, agréée jeunesse et éducation populaire depuis 1977, reconnue d'utilité publique depuis 1994, l'Union nationale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE) rassemble aujourd'hui 80 associations, représentant 900 salariés.

Beaucoup de CPIE sont impliqués depuis longtemps sur la question des sports de nature en raison des enjeux environnementaux liés à leur pratique dans les espaces naturels.

Ils agissent au travers des deux "métiers" existants dans les CPIE : éducation à l'environnement et accompagnement des territoires (collectivités territoriales, acteurs socio-économiques, habitants). Aux côtés d'autres acteurs, tels les parcs naturels régionaux, dont les CPIE sont partenaires, les associations membres du réseau apportent leur expertise pour des projets d'aménagement, des études d'impact ...

L'augmentation de sollicitations des CPIE ou de l'Union nationale par des professionnels, des collectivités, des fédérations sportives de nature pour la sensibilisation de bénévoles, d'élus associatifs, de salariés, de professionnels de l'encadrement sportif est manifeste.

L'intégration plus systématique, en concertation entre les acteurs du sport et les acteurs de l'environnement dans un souci de bonne gouvernance, des questions environnementales dans les formations (initiales et continues) des professionnels mais aussi des élus, nous semble une piste à poursuivre et à renforcer. Seule la généralisation de la formation permettra de faire progresser à court terme les sensibilités, et donc les comportements des encadrants et des dirigeants, qui eux-mêmes peuvent agir sur les pratiquants.

Ce sont des apports concrets et immédiatement opérationnels avec des effets évaluables à court terme, qui sont attendus de la formation. Pour les aménagements du milieu naturel nécessaires à la pratique sportive, par exemple, qu'ils soient réalisés par des bénévoles ou des professionnels, les modifications de techniques préconisées doivent démontrer concrètement leur égale facilité de mise en œuvre pour une valeur ajoutée environnementale plus forte.

Beaucoup pratiquent, seuls, leurs activités sportives de nature, sans recours aux professionnels ou aux réseaux associatifs. Pour ces publics, renforcer l'éducation à la nature constitue une piste à suivre également. Des occasions peuvent être créées (ou intégrées à des événements déjà existants, du type "semaine du développement durable") pour promouvoir l'éducation à la nature par les sports de nature. Créées en concertation entre acteurs de l'éducation à l'environnement et spécialistes des pratiques sportives de nature, de telles occasions contribueraient par exemple à ce que, par la démonstration concrète, les pratiquants ressentent plus intensément le milieu dans lequel ils exercent, l'interaction et l'interdépendance entre eux et celui-ci.

L'esprit de compétition est inhérent à la pratique sportive, fût-elle de "nature". Il pourrait être utilisé aussi à des fins de concours de "la pratique la plus responsable et la plus respectueuse de l'environnement" par exemple si ceux-ci sont précédés d'apports éducatifs faciles à reproduire et à généraliser.

Brigitte GIRAUD
Directrice de l'Union nationale des CPIE

Proposer une actualité au comité de rédaction :
formulaire en ligne

Recevoir cette lettre par courrier :
www.sportsdenature.gouv.fr



1 BRÈVES DU RESEAU

9^e regroupement des référents sports de nature

Le 9^e regroupement des référents sports de nature du ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative s'est déroulé du 31 mars au 4 avril 2008.

Les référents régionaux sports de nature, les représentants de 13 fédérations sportives de nature, les membres du bureau DSB1 en charge des sports de nature au sein de la Direction des sports et ceux du Pôle ressources national des sports de nature, soit une cinquantaine de personnes, ont été accueillis à Ajaccio par l'équipe du CREPS et de la DRDJS de Corse.

Les échanges ont porté sur les axes de la stratégie nationale de développement des sports de nature, les outils au service de cette stratégie, les modes de fonctionnement des cellules régionales et leurs moyens d'action. Les temps de travail en atelier et les réunions plénières ont été complétés par une sortie de terrain mettant en pratique le programme ARDI développé par le CREPS d'Ajaccio (cf. l'interview de Thierry OLIVE, lettre n°35). Ces quatre jours ont permis de porter à la connaissance du réseau l'état d'avancement des chantiers en cours, de transmettre des éléments méthodologiques et d'annoncer les prochaines publications sur des thématiques telles que l'impact socio-économique des manifestations sportives de nature, l'emploi-formation, les manifestations multisports de nature, la nouvelle version du guide PDESI/CDESI, etc.

Le 10^e regroupement des référents sports de nature aura lieu dans la semaine du 18 au 21 novembre 2008 en Ardèche, au CREPS Rhône-Alpes à Vallon Pont d'Arc.

📧 thierry.bedos@jeunesse-sports.gouv.fr



4^{es} Rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature (RTLNS)

Le Comité méthodologique des RTLNS s'est réuni le 10 mars 2008 au ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative pour attribuer l'organisation de la 4^e édition des RTLNS. C'est l'Agence de développement des activités de pleine nature Auvergne & Massif Central, avec le soutien du Conseil Régional de l'Auvergne, qui organisera ces nouvelles Rencontres. Les dates et lieux prévisionnels sont les 25, 26 et 27 mars 2009 à Clermont-Ferrand, au Polydôme. Depuis mars 2008, l'Union nationale des centres sportifs de plein air (UCPA) a rejoint les membres du comité méthodologique des Rencontres.

📧 david.rontet@jeunesse-sports.gouv.fr

🌐 www.rencontres-sports-nature.fr

Sports de nature à l'école : donnez votre avis sur les nouveaux programmes de l'école primaire

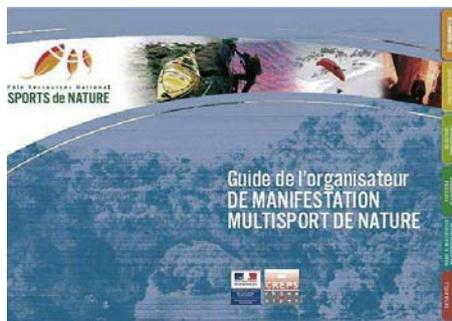
Le ministère de l'Education nationale consulte le grand public jusqu'au 23 avril sur les nouveaux programmes de l'école primaire.

Conformément aux engagements du Président de la République, le nombre d'heures par semaine d'éducation physique et sportive passe de 3 à 4.

N'hésitez pas à faire connaître votre avis
🌐 www.education.gouv.fr

Groupe de pilotage national des raids multisports de nature (GPNRMN)

La réunion du 18 mars a permis de valider le guide de l'organisateur et le recueil de textes applicables, deux dossiers qui avaient fait l'objet d'une commande en août 2006 au Pôle ressources national des sports de nature par la Direction des sports. Une phase



de consolidation permet aux utilisateurs de communiquer leurs observations et/ou propositions de complément ou modification, à l'aide d'un formulaire disponible sur le site. Les prochaines phases de travail porteront sur les déclinaisons interministérielles du dossier et sur les propositions d'instance nationale de concertation et d'harmonisation en regard des fonctions et services identifiés par le groupe de pilotage.

📧 francis.gaillard@jeunesse-sports.gouv.fr

📧 david.rontet@jeunesse-sports.gouv.fr

Concours "Changer d'approche" 2008

En collaboration avec "CampToCamp", Mountain Wilderness France réédite le concours "Changer d'approche". Les participant(e)s sont invités à entreprendre des excursions en montagne en n'utilisant que des transports en commun et à décrire leurs expériences, leurs découvertes et les offres particulièrement intéressantes des sociétés de transport. Différents lots seront attribués pour chaque activité (alpinisme, escalade, VTT, parapente, randonnée à skis, pieds, raquettes).
Date limite : 15 septembre 2008.

🌐 www.france.mountainwilderness.org



La base de plein air et de loisirs : histoire vivante d'un concept méconnu

Le comité d'histoire des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports organise, le 14 mai 2008, un séminaire sur la "Base de plein air et de loisirs".



Ce concept très novateur s'est trouvé au carrefour de toutes les réflexions sur la vie sociale et associative, les activités physiques et sportives ou encore l'habitat urbain et l'aménagement du territoire.

🌐 www.sportsdenature.gouv.fr

La Fédération française de vol libre met en ligne les données sur les glisses aérotractées

Afin d'assurer un meilleur service à ses licencié(e)s, la Fédération française de vol libre (FFVL) a développé sur son site internet un espace collaboratif sur les sites de pratique dans les activités des glisses aérotractées (kitesurf, snowkite, roulage). L'outil, mis en service début 2008, permet aux associations ou aux écoles de kite d'informer le plus grand nombre sur les spots de pratique.

La présentation d'un site de pratique est constituée d'une information pratique à destination du pratiquant et d'une information sur la gestion du spot. Les zones interdites à la pratique font aussi partie de la base de données. Ces fiches s'inscrivent en liaison et en complémentarité des données du recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratique (RES). A terme, la FFVL développera un projet identique sur les sites aériens.

📧 stephane.vieilledent@jeunesse-sports.gouv.fr

🌐 <http://federation.ffvl.fr>

Groupe ressources littoral

La 3^e réunion du groupe ressources littoral a rassemblé quinze référents régionaux et experts des fédérations sportives au MSJSVA le 28 mars 2008 autour du projet de création de fiches caractérisant les activités sportives en zone littorale. Le groupe a validé la trame des fiches puis a établi une liste d'une trentaine d'activités. Une première série de 15 fiches comportant des éléments relatifs aux conditions de pratique, aux types de pratiquants, aux interlocuteurs potentiels... sera finalisée pour novembre 2008. Ces fiches fourniront aux agents du MSJSVA les éléments nécessaires pour apporter un éclairage aux gestionnaires de sites et experts de l'environnement, notamment lors des études d'impacts.

📧 laure.collin@jeunesse-sports.gouv.fr

"Le bivouac bientôt interdit sur les plages", tel était le titre du quotidien Corse matin que les participants au 9^e regroupement des référents régionaux et conseillers techniques sports de nature ont pu lire. Nous avons profité de l'occasion pour interviewer Laure COLLIN, de l'Ecole nationale de voile et des sports nautiques (ENVS), qui, en tant qu'animatrice du groupe ressources littoral était, au premier chef, concernée par ce sujet.

L'enjeu du maintien des accès aux sites de pratique des activités sportives en zone littorale ne pouvait laisser indifférent l'ENVS

PRNSN : Laure, pourquoi l'ENVS s'investit-elle dans cette thématique ?

LC : Au vu de l'évolution du contexte actuel relatif à la création d'aires marines protégées, de parcs marins, des quarante ans du Conservatoire du littoral, l'enjeu du maintien des accès aux sites de pratique des activités sportives en zone littorale ne pouvait laisser indifférent l'ENVS, basée à Saint Pierre de Quiberon.

Avec 14 régions ayant une façade maritime, soit 4 000 kilomètres de côtes, il semblait aussi évident que le réseau sports de nature doit engager une réflexion et des actions spécifiques dans ce domaine. Il était donc naturel que nous répondions favorablement à la proposition du PRNSN d'accompagner la mutualisation des expériences et des savoirs faire Jeunesse et Sports à travers la création d'un groupe ressources "littoral".

PRNSN : Quels sont le cap et le rayon d'action qu'ont définis les membres du groupe ?

LC : Ce groupe reprend à son compte des thématiques déjà investies par d'autres groupes ressources, mais approfondies au regard de la spécificité de la zone littorale. Celle-ci concentre

dans un espace géographique restreint un grand nombre de pratiques sportives et de loisirs. Aussi, la gestion des accès, l'organisation de la cohabitation des usages, la gestion de la sécurité des usagers sont complexes à organiser. Au vu d'un cadre réglementaire spécifique, d'écosystèmes fragiles, le positionnement et les réponses que doivent apporter les services Jeunesse et Sports aux problèmes posés méritent d'être appuyés par la réflexion de ce groupe d'experts.

C'est pourquoi, le groupe s'est engagé sur trois chantiers complémentaires :

- le recensement des bonnes pratiques en matière de maintien à l'accès aux sites de pratique des activités en zone littorale ;
- la création de fiches caractérisant les pratiques sportives se déroulant en zone littorale (kite surf, char à voile, randonnée...);
- la compilation et la mise à disposition de textes réglementaires spécifiques à cet espace.

Ce groupe peut aussi être force de proposition pour le MSJSVA en matière de réglementation pour les nouvelles pratiques. L'apparition de nouvelles activités comme le "sentier sous marin" interroge actuellement quant aux conditions d'encadrement, en particulier contre rémunération.

La zone littorale concentre dans un espace géographique restreint un grand nombre de pratiques sportives et de loisirs.

PRNSN : Tu es également membre du groupe ressources "emploi et sports de nature". Que t'apporte ce groupe dans ton quotidien de coordinatrice de Brevet professionnel JEPS "glisses aérotractées" ?

LC : Il faut vivre avec son temps. Le métier de formateur et de coordonnateur de formation va considérablement évoluer dans le contexte actuel de la



formation professionnelle. Des compétences en recherche de financements, en gestion de l'alternance, en construction de partenariats avec les branches professionnelles et organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) seront de plus en plus nécessaires. Ma présence dans ce groupe me permet d'être en veille sur les évolutions des emplois et des métiers. Les travaux qui visent à constituer un panel représentatif de moniteurs sports de nature au niveau national me semble à ce titre tout à fait intéressant.

PRNSN : Quelle est l'idée ou le projet que tu souhaiterais voir aboutir au sein du réseau sports de nature du MSJS ?

LC : Ce réseau grandit peu à peu, et j'ai noté lors de ce 9^e regroupement semestriel que celui-ci se féminise peu à peu, car nous étions 11 correspondantes présentes parmi la cinquantaine de membres regroupés à Ajaccio. J'en suis heureuse car il est très souvent plus demandé aux femmes qu'aux hommes de faire la preuve de leurs compétences pour être acceptées dans les organisations.

Par ailleurs, les vagues et les dunes étant aussi de très beaux terrains de jeux, je souhaite vivement que les personnes ressources issues du nautisme maritime s'impliquent plus en avant dans ce réseau.

Les sports de nature ne se limitant pas qu'aux sports terrestres, j'entends participer au titre de l'ENVS à y mettre un peu plus de couleur bleue...

● laure.collin@jeunesse-sports.gouv.fr

● BDPRNSN

Base de données des personnes ressources en sports de nature

Laure COLLIN en quelques dates

● depuis 2007

Professeur de sport Ecole Nationale de Voile

● 2005-2006

Professeur de sport, CAS DRDJS de la région Centre, Orléans

● 2002-2005

Formation : Responsable pédagogique (Centre de Formation d'Apprentis IFIR, Lyon)

● 1999-2002

Encadrement, formation :

Monitrice et formatrice en voile (UCPA Giens, Aber Wrac'h)

Assistante pédagogique (IFMS UCPA, Lyon)



 **Connaître pour agir**

Nos concitoyens expriment un besoin de retour et d'immersion dans la nature. Cette recherche se traduit notamment par un engouement pour les sports de nature. Leur développement, en particulier sur des espaces préservés ouverts au public, nécessite des modes de gestion particuliers pour articuler respect de la réglementation, gestion de la fréquentation, préservation du patrimoine et de la biodiversité mais aussi sensibilisation et éducation à l'environnement.

 **Un formidable espace d'éducation pour la nature**

La nature est un espace de rencontres. Chacun peut y pratiquer des activités, s'y détendre, puiser de nouvelles forces, mesurer ses limites, se confronter à elle, la toucher, la sentir mais aussi ne pas la remarquer ... C'est pourquoi développer une pédagogie de la nature est un acte essentiel du développement des sports de nature. Une pédagogie de la nature est d'abord une éducation qui se déroule dans la nature dont le point fort doit être la transmission d'expériences. Celles-ci sont nécessaires pour comprendre des systèmes complexes et abstraits. Cette pédagogie permet une interconnexion entre l'action, l'expérience, les sentiments, l'acquisition de connaissance Vivre la nature, c'est aussi vivre une expérience de vie avec soi-même.



Enseignées avec sensibilité, ces activités permettent de construire une relation émotionnelle avec la nature, condition indispensable pour se responsabiliser face au milieu. C'est pourquoi il est nécessaire de sortir périodiquement et de pratiquer des activités avec l'appui d'encadrement qualifié pour induire un processus de découverte et d'apprentissage. Ce contact direct avec la nature est nécessaire afin que les problèmes climatiques et les enjeux du développement durable n'en restent pas seulement à un niveau intellectuel, mais fassent partie des questions existentielles. La pédagogie de la nature constitue un sous-ensemble indissociable de l'éducation à l'environnement, qui est à son tour, un sous-ensemble indissociable d'une éducation au développement durable.

De nombreuses fédérations s'engagent dans des programmes d'actions en faveur de l'environnement et du développement durable telles la fédération de surf, des clubs alpins, l'UCPA ... et souhaitent renforcer cette dimension éducative par la création d'une campagne sur les valeurs éducatives des sports de nature.

Les sports de nature peuvent-ils répondre au double besoin, d'avoir une activité physique, mais aussi de découverte de l'environnement ?

A l'heure où nombreux sont les Français de toutes classes d'âges qui déclarent si adonner, les sports de nature sont devenus aussi des supports de développement économique et touristique des territoires, entraînant progressivement l'aménagement d'espaces en parcours aventure, espaces eaux-vives, plans d'eau ... qui parfois s'éloignent de la notion de "pleine nature". Face au nombre de pratiquants, la protection des espaces naturels et la notion de territoire partagé n'est pas sans poser problème et nécessite concertation.

C'est là que le tissage de liens par la formation, l'accompagnement, les échanges, les partenariats, les rencontres ... est indispensable.

 **Les sports de nature peuvent-ils répondre au double besoin, d'avoir une activité physique, mais aussi de découverte de l'environnement ?**

Poussés par la demande du public, éducateurs sportifs, gestionnaires et éducateurs à l'environnement se rencontrent de plus en plus sur les lieux de leurs activités. Un randonneur imagine-t-il qu'en quittant le sentier pour observer un oiseau il peut risquer de remettre en cause sa présence, un cycliste pense-t-il qu'en roulant sur une lande éparse en bordure de falaise, il dégrade peut-être un habitat sensible d'intérêt communautaire ?

Les rencontres régulières entre acteurs du sport et de l'environnement témoignent que ces chemins ne sont pas infranchissables mais qu'au contraire, ils sont au cœur des stratégies tant des acteurs de l'environnement que des fédérations sportives. Ces acteurs sont passés de l'ignorance à la reconnaissance, du partage de territoire au faire ensemble pour croiser les regards et agir pour le développement d'un sport respectueux de l'environnement et qui en porte une responsabilité éducative comme en témoignent les projets menés par exemple dans le cadre de la fête de la nature⁽¹⁾.

En savoir plus :

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

 www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr

Atelier techniques des espaces naturels :

 www.espacesnaturels.fr

Les objectifs de protection de la nature nécessitent de préciser les activités qui occasionnent un impact sur la faune et la flore, de les localiser et de proposer des actions visant à rendre plus compatibles l'exercice des activités et la tranquillité des espèces. En matière de gestion des sports de nature dans les espaces naturels préservés, les diverses expériences réussies présentent un même état d'esprit, un même positionnement des gestionnaires et des



acteurs des sports pour élaborer ensemble des solutions. Une telle démarche ne conduit pas nécessairement à faire des compromis, mais elle participe d'une meilleure compréhension mutuelle, comme l'ont montré de nombreuses expériences positives.

Ce travail de partenariat s'inscrit pleinement dans les enjeux identifiés par le ministère en charge du sport. C'est ainsi que depuis 2004, une convention d'objectifs lie le MSJSVA avec la Fédération des parcs naturels régionaux de France pour expérimenter, innover et travailler ensemble au développement maîtrisé des sports de nature dans les territoires de parcs mais aussi en lien avec les autres gestionnaires d'espaces naturels. Ces travaux donnent lieu à des publications⁽²⁾ afin de fournir aux acteurs impliqués dans la gestion des espaces naturels et dans l'accompagnement des sports de nature, des informations compilées, objectives et fiables.

(1) Pour sa 2^e édition, la fête de la nature se déroulera les 24 et 25 mai 2008.

 www.fetedelanature.com

(2) Sports de nature : outils pratiques pour leur gestion - Cahier technique n°80 - ATEN

 www.espacesnaturels.fr
